

UN PEU D'HISTOIRE...

Après la guerre de 1870, l'Etat-Major du 12^e Corps d'Armée s'installe à Limoges. A partir de 1873, il y a 10 000 hommes répartis en plusieurs régiments et escadrons. Ces régiments logent dans des casernes et des quartiers pour la plupart en sortie de ville, et portent des noms encore bien connus : Beaupuy, Visitation, Benedictins, Beaublanc, Crucifix (Marceau) et Petit quartier de Cavalerie.

Se sont succédés au sein de la caserne Marceau de nombreux régiments, dont notamment :

le 21^e Régiment de Chasseurs à cheval,
le 20^e Régiment de Dragons,
le 6^e Régiment de Cuirassiers.

Après la libération de la ville de Limoges
le 138^e Régiment d'Artillerie,
le 30^e Bataillon de Chasseurs portés et
le 20^e Régiment d'Artillerie.



Construite à partir de 1875, la caserne a été exploitée jusqu'en 2011 par l'armée. Lors de la fermeture en 2008, le site était occupé par environ 400 militaires.



➤ ET DEPUIS 2008

- 2008 — Plan de restructuration de la défense
- 2011 — Cession du site à la Ville
- 2014 — Installation de la Police Municipale et du Centre de supervision urbain dans un des bâtiments
- 2015 — Premier forum des associations, un week-end de septembre
- 2016 — Lancement d'études de reconversion par la Ville & Démolition de certains bâtiments dégradés
- 2017 — Travaux de rénovation des Halles Carnot

DES SPÉCIFICITÉS À VALORISER

➤ CARNOT - MARCEAU, UN QUARTIER MIXTE ET VIVANT

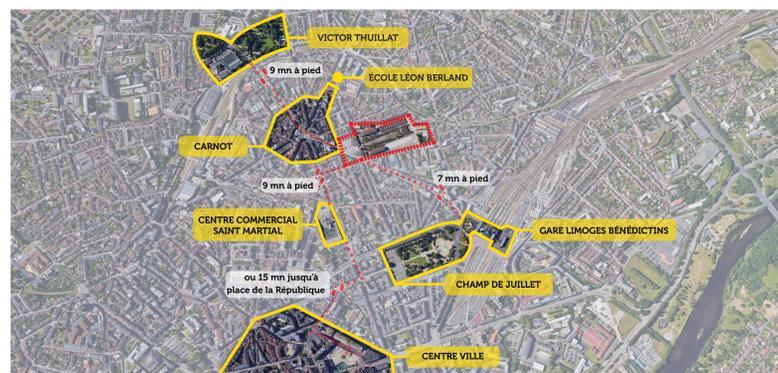
Carnot - Marceau est un quartier de faubourg dans lequel se côtoient des formes d'habitat variées (maisons de ville, petits collectifs, logements sociaux) et une offre de commerces et de services de proximité diversifiés (marché, alimentaire, restauration, services à la personne).

Malgré ce dynamisme certain, le quartier pâtit d'une image parfois défavorable liée en grande partie à la dégradation de certains immeubles et à la vacance de certains pas de porte commerciaux.



➤ MARCEAU, UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

- un quartier situé à proximité du centre-ville
- un quartier qui bénéficie d'un positionnement clé en matière de mobilité (lignes de bus, proximité de la gare) appelé à se renforcer (projet de Bus à Haut Niveau de Service)
- un quartier situé à proximité d'équipements structurants (centre st Martial, champ de juillet, gare...)
- un quartier qui bénéficie d'un certain dynamisme commercial (marché hebdomadaire, halles Carnot...).

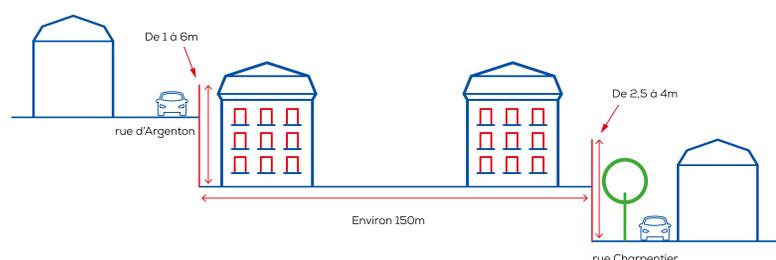


Légende
 Périimètre de la caserne
 Polarités de quartier

➤ MARCEAU, UNE TOPOGRAPHIE MODELÉE PAR L'ARMÉE

La construction de la caserne a conduit à modifier la topographie naturelle des lieux. Aujourd'hui, le site de la caserne est un vaste plateau situé en contrebas de la rue d'Argenton et en surplomb de la rue Charpentier.

Cette caractéristique qui peut apparaître comme une contrainte, constitue également un atout à valoriser dans le cadre du projet.



➤ MARCEAU, UN SITE ENCLAVÉ DANS SON QUARTIER

La caserne Marceau constitue aujourd'hui un site fermé et infranchissable. La présence de cet obstacle urbain en plein cœur de la ville a des incidences sur le fonctionnement du quartier, notamment en termes de déplacements en obligeant le piéton à opérer de longs détours.



MARCEAU, 5,5 HECTARES EN CŒUR DE VILLE À RÉINVENTER...

Le projet de reconversion de la caserne Marceau constitue une opportunité rare pour faire émerger un nouveau quartier en cœur de ville sur une superficie de 5,5 Ha (dont 4,5 Ha pour l'enceinte de la caserne).

➤ ...DANS LE RESPECT DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de Ville qui poursuit une logique de « grand centre-ville » plus ample, plus dense et plus attractif et qui intègre le quartier Carnot-Marceau. Le projet de reconversion prend également en compte les grands objectifs des différents documents cadres (plan local d'urbanisme et programme local de l'habitat notamment...)



QUELQUES ZOOMS ! POUR MIEUX COMPRENDRE

LE MAIL

Qu'est-ce qu'un mail ?

Un mail est une vaste voie publique plantée d'arbres. Aménagé en faveur des piétons et des modes actifs, c'est un lieu de promenade et de rencontre entre les habitants.

Pourquoi un mail sur Marceau ?

En s'installant dans l'axe de la caserne et dans le prolongement de l'Avenue de Turenne, le mail de Marceau sera d'environ 500 mètres de long, et constituera un nouvel axe urbain piéton reliant l'Avenue Garibaldi au quartier du Chinchauvaud.

Véritable marqueur de l'identité de l'écoquartier, il pourra prendre des formes différentes au fil de la promenade : vaste trottoir arboré, esplanade piétonne paysagée, coulée verte... Il servira également d'accès piéton pour un grand nombre d'îlots à bâtir.



Exemple de mail

LE BHNS

Qu'est-ce que le BHNS ?

Le Bus à Haut Niveau de Service est une ligne de transport en commun qui circule sur des voies dédiées et a priorité aux carrefours : elle permet donc d'offrir un très bon niveau de service par sa régularité, son amplitude horaire et sa vitesse. La communauté urbaine Limoges Métropole porte un projet de création de deux lignes BHNS qui desserviront les principaux pôles de l'agglomération.

Quelle est la ligne prévue pour Marceau ?

Le quartier Marceau est directement concerné par la ligne Nord-Sud du BHNS : par jour, sa fréquentation est estimée à environ 20 000 voyageurs. Reliant Beaubreuil au pôle hospitalier en passant par ESTER, la Gare et le centre-ville, cette ligne, dont la fréquence sera d'un bus toutes les 6 minutes, sera un atout considérable pour l'attractivité du futur écoquartier.



Exemple de BHNS

LE PARC HABITÉ

Qu'est-ce qu'un parc habité ?

Il s'agit d'un parc qui accueille des opérations de logements. En phase avec le concept d'écoquartier, le parc habité doit offrir un cadre de vie favorable à ses habitants en proposant un environnement particulièrement agréable directement au pied des habitations (espaces verts, lieux de détente et de rencontre, stationnement et circulation automobile limités...).

Pourquoi un parc habité sur Marceau ?

La partie sud-est de la caserne est un véritable promontoire en surplomb de la ville : elle est ainsi propice au développement d'un parc habité aux logements bénéficiant de vues exceptionnelles, tout en bénéficiant à l'ensemble du quartier.



Exemple de parc habité

LE LOGEMENT INTERMEDIAIRE

Qu'est-ce que le logement intermédiaire innovant ?

Le logement intermédiaire innovant est une forme hybride d'habitat, située entre la maison individuelle et l'immeuble. Il possède les attributs de la maison (accès individuel, espace privatif extérieur, pas de communs), mais ressemble à un petit collectif (superposition, imbrication des logements...). C'est particulièrement adapté dans les quartiers de faubourg comme Marceau, qui manquent généralement de diversité de logements.

Cela permet aussi d'avoir des architectures innovantes et d'imaginer de nouvelles façons d'habiter : avec des espaces partagés, la possibilité de faire évoluer le logement dans le temps...

Pourquoi du logement intermédiaire innovant sur Marceau ?

Le logement intermédiaire existe peu sur Limoges et son agglomération. Ici, il permettrait donc de répondre aux attentes des ménages qui veulent devenir propriétaires en cœur de ville mais qui ne trouvent aujourd'hui pas de logements adaptés ou qui voudraient bénéficier du confort des constructions neuves à prix abordable. Le quartier Marceau, fort de son environnement propice (proximité du centre-ville, présence d'équipements et de commerces...), pourra ainsi bénéficier d'une nouvelle dynamique résidentielle.



Exemple de logements intermédiaires

LE PARKING SILO

Qu'est-ce qu'un parking silo ?

Un parc de stationnement en silo est un parking aérien de plusieurs étages. Cette solution est de plus en plus utilisée en alternative au stationnement souterrain car plus rapide à construire (peu de terrassements, éléments préfabriqués...) et moins coûteux.

Et l'aspect esthétique ?

Les parkings silos font désormais l'objet d'une conception ambitieuse et esthétique et d'une meilleure insertion urbaine (façades végétalisées, jeux de transparence et de lumière, ossature légère...). Ils offrent également des opportunités en termes d'évolutions avec la possibilité de créer des bureaux ou des commerces en rez-de-chaussée par exemple.

Pourquoi un parking silo à Marceau ?

En se transformant et en accueillant de nouveaux habitants, le quartier va connaître de nouveaux besoins en stationnement : comme la démarche écoquartier cherche à réduire le stationnement sur voirie, il est envisagé la construction de 2 parkings silos.

La configuration topographique de la caserne s'y prête particulièrement : s'adosser aux hauts murs d'enceinte permet une intégration réussie sans impacter les vues des habitations voisines.

Moins cher à construire, ce type de parking a aussi des effets positifs sur le prix des logements et sur la qualité des constructions. Il offre aussi des solutions innovantes comme la mutualisation du stationnement : le résident qui part travailler en voiture le matin libère sa place au profit d'un salarié, et inversement le soir.



Exemple de parking silo



QUELLES SONT LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ?

LE CALENDRIER DU PROJET

2017 - 2019

Définition des grandes composantes du projet

- ➔ **Programmation à l'échelle du quartier**
Propriétaire de la caserne et maître d'ouvrage du projet, la Ville réalise une étude préalable pour définir la programmation du site et le futur plan guide du quartier.
- ➔ **Étude pour la création d'un espace collaboratif de type tiers lieu.**
- ➔ **Étude de faisabilité relative au regroupement des écoles de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Limoges et de la Haute Vienne.**
La CCI étudie en partenariat avec la ville de Limoges la faisabilité de regrouper l'ensemble de ses écoles d'enseignement supérieur sur le site de Marceau.

2019

Consolidation du projet

La Ville s'engage dans une démarche de concertation pour consolider son projet, pour ajuster la programmation et le plan guide d'aménagement d'ici la fin 2019.

- ➔ avec les habitants, commerçants, acteurs associatifs...
- ➔ avec les partenaires institutionnels (Architecte des bâtiments de France, Limoges Métropole, services de l'Etat...)
- ➔ avec les porteurs de projet

2020 - 2022

Phase pré-opérationnelle

- ➔ Choisir le mode de réalisation du projet (quel aménageur ?)
- ➔ Choisir la procédure d'urbanisme à mettre en œuvre
- ➔ Poursuivre les études techniques (études de conception, études géotechniques, études environnementales...)
- ➔ Obtenir les autorisations administratives nécessaires

Durant cette phase la concertation se poursuivra lors des étapes-clés.

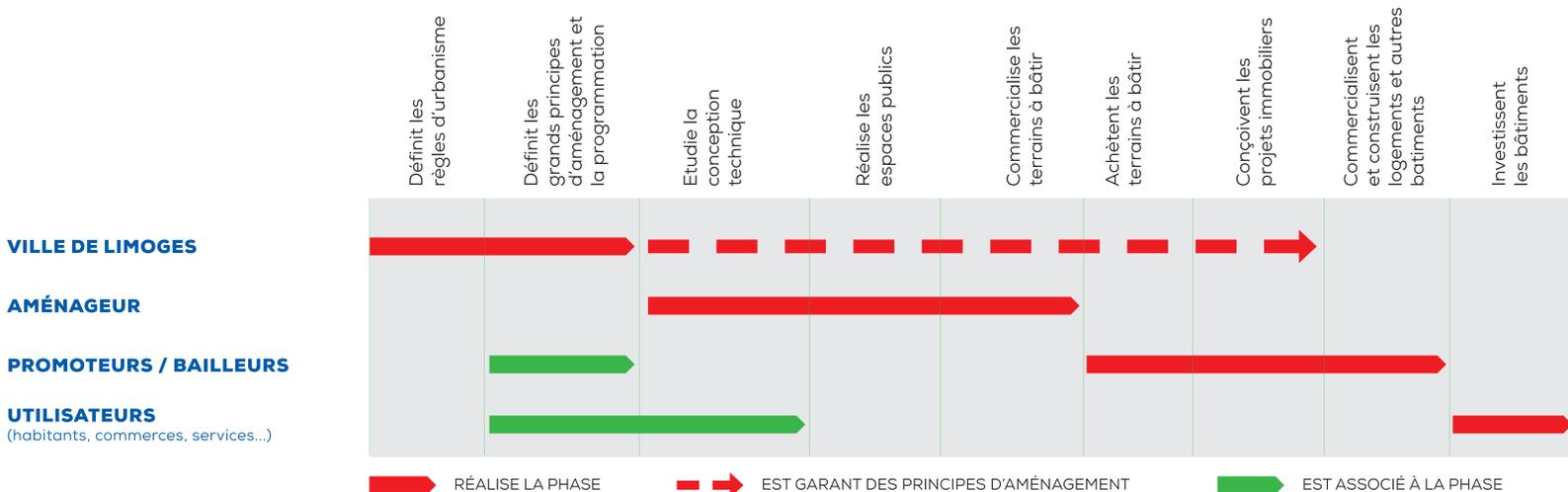
À PARTIR DE 2022

Phase opérationnelle

- ➔ Travaux sur l'espace public par l'aménageur
- ➔ Vente des lots à bâtir par l'aménageur aux promoteurs/bailleurs
- ➔ Commercialisation et construction par les promoteurs des logements et des locaux à vocation économique
- ➔ Installation des habitants et des acteurs économiques

Durant cette phase la concertation se poursuivra lors des étapes-clés.

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU QUARTIER : UNE CHAÎNE D'ACTEURS



OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

EN COURS DE...

PROGRAMMATION URBAINE

Il s'agit d'une étape fondamentale qui vise à définir le sens donné au projet, en s'interrogeant sur la vocation future du quartier et ses usages.

Que faire ? Pourquoi ? Pour qui ? font partie des questions essentielles à se poser dans le cadre de cette étape de programmation urbaine.

Cela implique une première réflexion sur l'aménagement spatial du quartier. L'objectif est de localiser les grands éléments pressentis pour ébaucher un schéma de fonctionnement du quartier.

Des logements mais où ? Et les commerces ? Comment rentrer et sortir du site ? Où positionner les nouvelles rues, et organiser la circulation ? Quelles ouvertures du mur d'enceinte ?...

LA CONCERTATION...

POUR QUOI FAIRE ?

La Ville a retenu des grands principes urbains qui guideront l'aménagement du quartier : mixité fonctionnelle, logements diversifiés, ambition écologique, espaces publics en faveur des piétons, reconfiguration du marché...

La concertation permet à la ville de présenter ses ambitions sur le devenir de la caserne Marceau mais aussi enrichir et affiner la réflexion grâce à l'implication des habitants, des commerçants, des acteurs associatifs...

Quels services, commerces, activités prévoir sur le quartier ? Quelle complémentarité avec le marché ? Quels usages à privilégier sur les espaces publics ? Quelles formes d'habitat sont à développer ?

... sont autant de questions essentielles qui seront abordées et qui participeront à la consolidation du projet.

LES ACTEURS DE LA PROGRAMMATION URBAINE



COMMENT PARTICIPER À LA CONCERTATION

➔ **8 juin**
Matinée portes ouvertes

➔ **19 et 24 juin**
Ateliers participatifs

➔ **du 25 juin au 8 août**
Exposition à la Bibliothèque Francophone Multimédia



MARCEAU : LA DÉMARCHE

La ville de Limoges souhaite inscrire le projet de reconversion de la caserne dans une logique d'aménagement durable. Dans ce cadre la Ville a fait le choix de s'engager dans deux démarches qui visent à accompagner le projet pendant toute sa durée

QU'EST-CE QU'UN ÉCOQUARTIER ?

Lancée par l'Etat en 2008, la labellisation écoquartier permet d'encourager, d'accompagner et de valoriser des projets d'aménagement et d'urbanisme durables. Il s'agit d'une démarche volontariste des collectivités.

Le label écoquartier, c'est :

- ③ 20 engagements autour de la ville durable, appliqués au projet de puis la conception jusqu'à la fin des travaux : qualité du cadre de vie, participation des habitants, sobriété énergétique des bâtiments, mobilité durable, offre diversifiée de logements, développement économique, valorisation de la biodiversité...
- ③ 4 étapes qui permettent de réinterroger le projet au fil du temps.
- ③ Le projet de reconversion de la caserne Marceau a obtenu le label étape 1 le 4 Mars 2019.

Mais ce n'est pas :

- ③ Une norme ou un modèle unique : il s'agit d'une démarche souple qui s'adapte aux spécificités du territoire.



Exemple : Malmö, Suède



Exemple : Caserne de Bonne, Grenoble



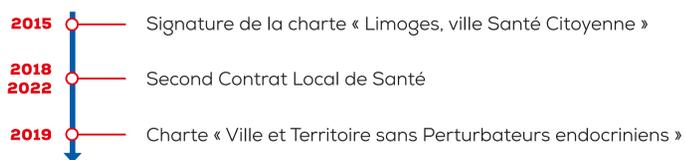
Exemple : Quartier Vauban, Freiburg, Allemagne



QU'EST CE QU'UNE EIS ?

LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Limoges est une ville santé citoyenne depuis 2015. Elle s'engage à ce titre dans la volonté d'améliorer l'état de santé et le bien-être de sa population en utilisant les leviers des politiques publiques locales. En effet, la santé de la population est interdépendante des politiques menées sur un territoire dans les domaines de l'éducation, de la culture, de l'environnement, de la vie sociale, de l'aménagement, de l'urbanisme, des transports, de la vie économique, de la protection sociale et de l'accès aux soins.



Aujourd'hui, la Ville souhaite poursuivre son engagement et continuer d'innover en proposant une Evaluation d'Impact en Santé (EIS) du projet de réaménagement de la caserne Marceau.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- ③ Développée depuis environ deux décennies dans les pays anglo-saxons, l'évaluation d'impact sur la santé est une démarche participative qui consiste à identifier, avant leur mise en œuvre, les conséquences potentielles de politiques ou de projets sur la santé des populations.
- ③ L'EIS se base sur une vision large de la santé et le principe des déterminants de la santé : l'état de santé des individus est déterminé non seulement par les habitudes de vie/comportements et le système sanitaire, mais aussi par des interactions complexes entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ



LES OBJECTIFS DE L'EIS SONT :

- ③ Analyser le projet de réaménagement de la caserne sous l'angle de la santé : de façon large et basée sur le principe des déterminants de la santé.
- ③ Proposer des recommandations minimisant les impacts négatifs et maximisant les impacts positifs identifiés sur la santé avant la réalisation du projet, afin d'améliorer le bien-être futur de la population.

POUR LE PROJET « MARCEAU RÉINVENTÉ »

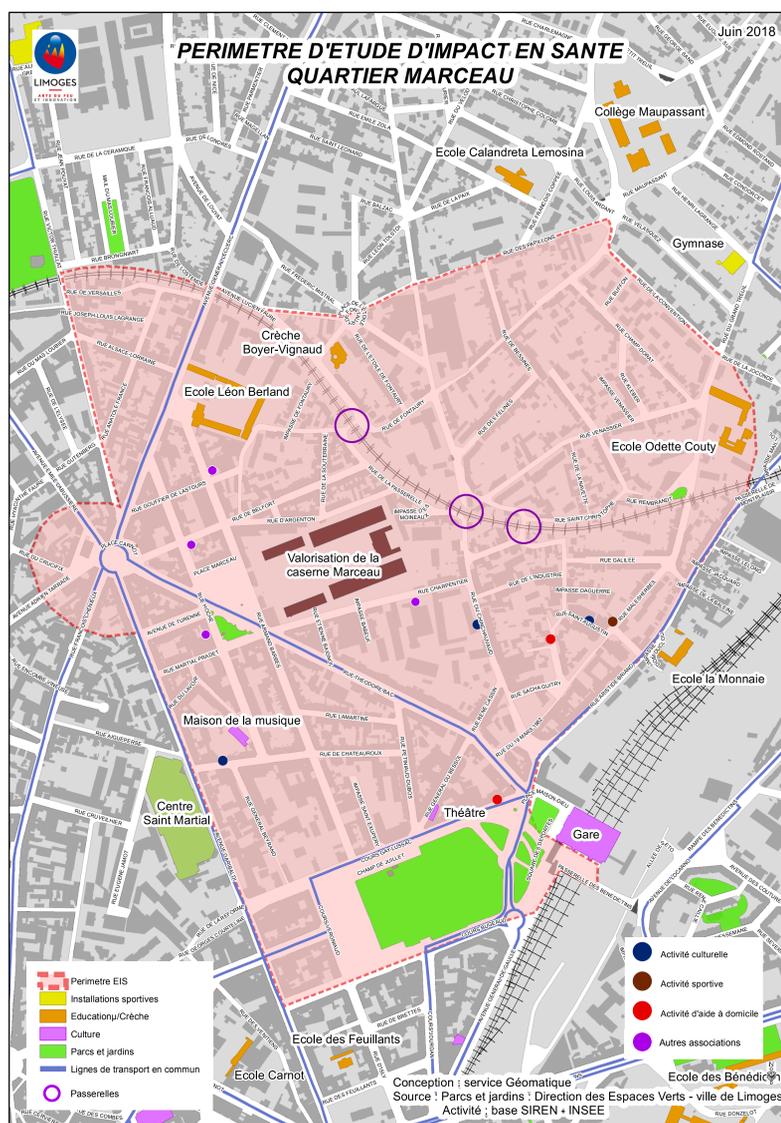
L'EIS a un périmètre plus large que celui du projet : il forme un grand triangle intégrant la caserne et ses alentours : de l'école Couty à l'Est à la Gare et le Champ de Juillet au Sud, jusqu'à l'école Bertrand à l'Ouest. L'étude porte sur deux composantes centrales du projet :

- ③ L'aménagement des espaces publics : trames viaires, mail piétons, espaces verts, espaces de centralité, stationnement
- ③ L'activité économique : l'implantation du marché Marceau

Pour les deux composantes du projet retenues (l'aménagement des espaces publics et l'activité économique), l'analyse de l'EIS porte en priorité sur les 4 déterminants de santé suivants :

1. **Cadre de vie** : la connectivité, l'attractivité, l'aménagement des espaces publics favorisant les mobilités actives, les espaces verts...
2. **Environnement social** : la force du lien et de la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance
3. **Environnement physique** : la qualité de l'air, le bruit, les matériaux du sol, la végétation et la biodiversité...
4. **Comportements individuels** : l'alimentation, l'activité physique...

LES PARTENAIRES DE L'EIS



UN TIERS-LIEU SUR LE SITE DE MARCEAU ?

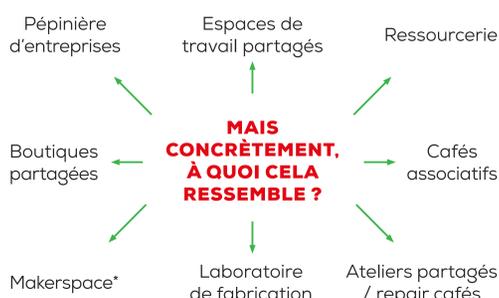
MAIS, C'EST QUOI UN TIERS-LIEU ?

Un tiers-lieu est «un lieu où l'on prend plaisir à se rassembler, où l'on tient des conversations, où l'on échange. Une sorte d'agora, publique ou privée, un café du commerce, ou comme dans son temps le travail», Ray Oldenburg dans The Great, Good Place (1989).

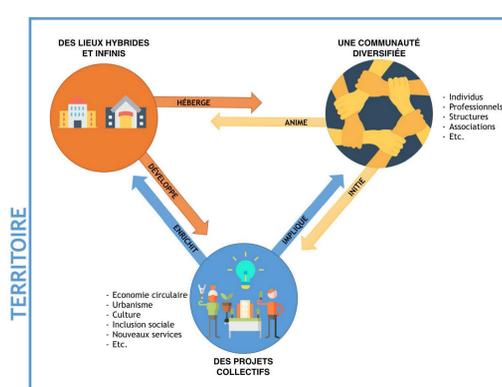
Ils sont appelés espaces «tiers» puisque ce sont des lieux en dehors du domicile et de l'entreprise. Un tiers-lieu, c'est à la fois **un lieu de travail partagé** et collaboratif, des **animations** facilitant l'échange entre des individus d'horizons différents, un processus de création de **projets collectifs** pour dynamiser le territoire, une **gouvernance** permettant d'impliquer les usagers dans le fonctionnement du lieu.

En bref, un joyeux rubik's cube, créateur de valeurs économiques, sociales et culturelles sur un territoire.

Hybrides et pluridisciplinaires, les tiers-lieux se caractérisent par une grande diversité. Ils revendiquent chacun leur manière de faire mais tous sont fondés sur le partage, l'ouverture et l'horizontalité. Les tiers-lieux sont souvent des laboratoires où l'on teste de nouveaux modes de vie et de travail. Chaque Tiers-Lieu a sa particularité puisqu'il s'adapte à son environnement : il répond aux besoins spécifiques du territoire qui le crée et de la communauté qui l'utilise.



*Espace dédié à la production collaborative



POURQUOI UN TIERS-LIEU À MARCEAU ?

LE SITE MARCEAU

La Ville de Limoges engage une réflexion sur l'implantation d'un Tiers-lieu sur le site Marceau dans le cadre de la reconversion de cet ancien site militaire. Marceau représente une véritable opportunité de développement et constitue une réponse aux objectifs de dynamisation du centre-ville et du quartier à proximité de la gare. Le lieu est une belle opportunité pour permettre une mixité entre les publics de différents quartiers aux alentours. Ce potentiel se ressent particulièrement au moment du marché le samedi matin. Le Tiers-lieu Marceau peut devenir le prolongement de cet esprit de quartier : un lieu de mixité, d'échanges et de partage.

ATOUTS

- ➡ Son patrimoine historique
- ➡ Au coeur de la ville et en connexion avec la gare et le centre ville historique
- ➡ Sa vie de quartier (marché, proximité Halles Carnot)



UNE INITIATIVE DE LA VILLE DE LIMOGES

La Ville de Limoges souhaite intégrer dans la programmation du quartier Marceau un lieu qui renforce l'inter-connaissance, les réseaux, le dialogue des acteurs du territoire autour d'un projet commun et fédérateur. L'objectif pour la ville est d'impulser la création d'espaces collaboratifs en reconvertissant une partie du patrimoine militaire, en le valorisant et en le mettant à disposition des acteurs locaux pour leur permettre de confronter leurs pratiques et savoir-faire. Ainsi ce tiers-lieu aura pour but d'encourager les interactions et les fertilisations croisées entre des publics qui n'ont pas vocation ou l'habitude de se côtoyer : étudiants et scolaires, créateurs, entrepreneurs, designers, chercheurs... Il permettra de rassembler dans une même dynamique les énergies locales issues des secteurs publics et privés ainsi que les initiatives citoyennes.

UN TIERS-LIEU À MARCEAU PERMETTRAIT :

- ➡ Une dynamique entrepreneuriale et citoyenne à l'échelle du quartier et de Limoges
- ➡ De révéler des potentiels d'échanges entre les acteurs de Limoges, c'est-à-dire à la fois les rendre évidents et lisibles pour le territoire et au-delà, et participer à leur développement
- ➡ Etre au service des acteurs économiques, pour venir compléter l'offre programmatique du territoire en termes immobilier et d'animation
- ➡ La création d'une mixité des publics et des usages
- ➡ Le développement de nouvelles formes d'économies notamment autour de l'économie collaborative, de la connaissance et de la créativité

LA DÉMARCHÉ DU PROJET ?

UNE CO-CONSTRUCTION : RENCONTRONS-NOUS !

Pour qu'un tiers-lieu fasse partie d'un territoire, il doit se mettre à son service. Pour cela, il faut rencontrer les structures déjà présentes, voir où sont les manques à combler et ce qu'un tiers-lieu pourrait apporter. C'est ce que la ville de Limoges, accompagné de la SCET et du Wip, a fait pour le Tiers-lieu à Marceau. Ils sont allés à la rencontre des acteurs du territoire : associations, acteurs économiques, Université, CCI, CRESS (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire)...pour expliquer le projet et comprendre les coopérations possibles dans ce futur Tiers-lieu Marceau. Dans cette première démarche, il a été question d'étudier les besoins des uns et des autres et de se rendre compte de l'offre existante sur Limoges grâce à des rencontres et des échanges.

ATELIER DE RÉFLEXION : CO-CONSTRUISONS !

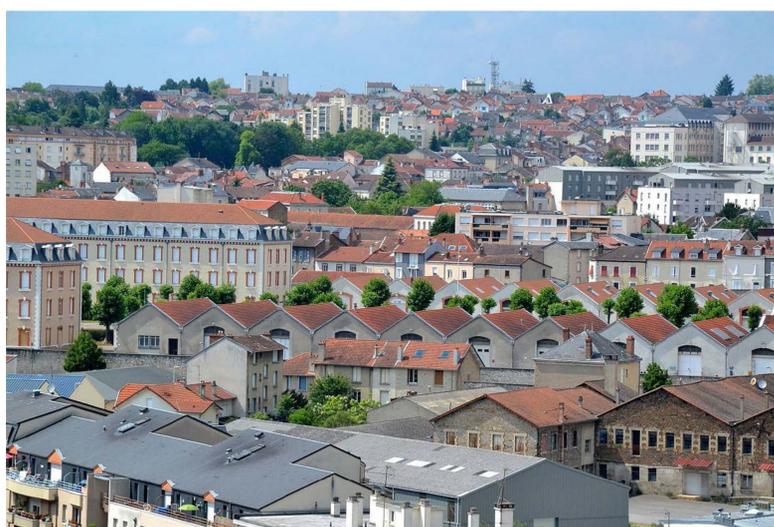
Le 22 mai 2019, une quinzaine d'acteurs qui font vivre au quotidien la ville de Limoges se sont réunis autour de la même table pour définir collectivement les opportunités d'un Tiers-lieu. L'idée est de co-construire et de faire-ensemble.

Les premières intentions :

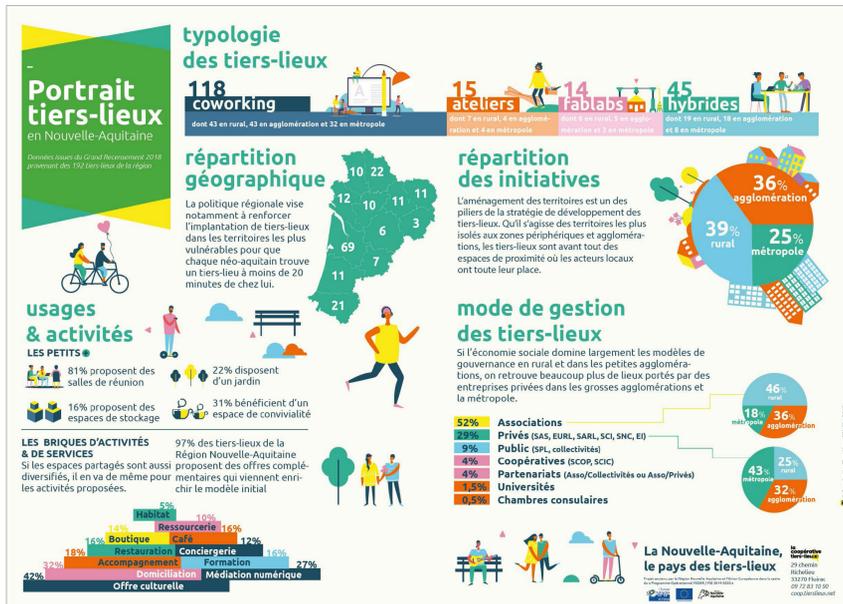
- ➡ Un lieu ouvert sur le quartier
- ➡ Un lieu qui mixe différents publics, espaces et usages
- ➡ Un lieu de partage et d'échanges (savoir-faire, compétences, etc.)
- ➡ Un lieu convivial
- ➡ Un lieu d'exemplarité écologique
- ➡ Un lieu-ressource pour de nouveaux projets
- ➡ Un lieu d'expérimentation
- ➡ Un lieu qui fait du lien géographique (urbain/rural, périphérie/centre-ville) et social (intergénérationnel, ouvert à tous)
- ➡ Thématiques pressenties : économie sociale et solidaire, arts du feu, étudiant.

LES PROCHAINES ÉTAPES :

- FIN JUILLET** — Atelier n°2 : Approche fonctionnelle avec les usagers
- SEPTEMBRE** — Entretiens complémentaires
- OCTOBRE** — Montage économique et modes de gestion



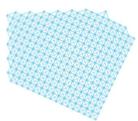
LA DYNAMIQUE TIERS-LIEUX EN NOUVELLE AQUITAINE



LES TIERS-LIEUX À LIMOGES

LE TIERS-LIEUX CULTUREL : L'IRRÉSISTIBLE FRATERNITÉ !

8 rue Charles Gide, Limoges



Ce tiers-lieu culturel est composé d'artistes, de designers, et d'architectes, qui expérimentent des projets collectifs et des créations pluridisciplinaires. Acheté par un couple de passionnés, cette ancienne fraternité franciscaine dispose d'un vaste espace d'exposition, de bureaux et ateliers partagés, et d'un petit appartement pour accueillir des artistes en résidence. Le collectif de designers .748 y réside à l'année et co-anime le tiers-lieu. Vous pouvez venir voir des expos, mais aussi écouter des concerts, participer à des workshops, venir au marché de créateurs, ou encore refaire votre garde-robe lors d'un troc de fringues !

LE TIERS-LIEUX EN MUSIQUE : LA RUCHIDÉE !

16 rue de la Croix Rouge, Limoges



Des artisans, artistes et praticiens santé occupent la Ruchidée avec l'association Music All Contact qui gère ce lieu ouvert depuis 2016. Au rez-de-chaussée et dans le jardin de cette grande maison de ville sont organisés des concerts, des expositions, des débats, des contes pour enfants, des répétitions théâtrales et musicales, des ateliers de jardinage et cuisine, des rencontres littéraires ou encore des soirées à thèmes.

LE TIERS-LIEUX TRAVAIL : LE CANTOU !

29 Avenue de la révolution, Limoges



Au Cantou, vous venez avant tout pour travailler ! Ouvert en 2016, le Cantou propose toute la panoplie d'un espace de travail partagé stimulant : bureaux, salles de réunion, salle de confidentialité, cuisine équipée et même une salle de bain. Et des activités : déjeuner, team building. Pour l'un des trois associés, « notre souhait est que le Cantou puisse être utilisé par toutes les entreprises, du micro entrepreneur à la multinationale ».

LE TIERS-LIEUX MI-CAFÉ, MI-BOULOT : LA GIRAFFE !

31 rue Haute Vienne, Limoges



Le tiers-lieu a ouvert en décembre 2016 et propose de venir travailler dans des espaces ouverts ou des salles de réunion fermées. C'est le lieu idéal si vous êtes un travailleur, mais aussi si vous souhaitez vous poser pour bouquiner. A la différence d'un café, vous payez au temps passé et non à la consommation, qui est comprise. La Giraffe accueille par ailleurs de nombreuses animations, conférences et ateliers, dans la communication, le numérique, le bien-être etc.

LE TIERS-LIEUX BRICOLO : LES OISEAUX MALINS !

63 rue Montmailler, Limoges



C'est en septembre 2017 qu'ont ouvert Les Oiseaux Malins, atelier collaboratif de création et bricolage. Fabrication de meubles, d'objets déco, de sacs, de cosmétiques, ici vous apprenez à faire vous-même. (gommage au sucre, bijoux en émail...). Mais vous pouvez aussi venir faire du yoga, prendre des cours d'informatique, aller voir la boutique de créatrices, etc.

LE TIERS-LIEUX ÉTUDIANT : UL FACTORY !

88 rue du pont st Martial, Limoges



UL Factory existe depuis septembre 2017. Ce tiers-lieu universitaire se présente comme une « fabrique à projets », qu'il s'agisse d'entrepreneuriat ou de projets citoyens, notamment dans le domaine des médias. Outil à destination des étudiants et personnels de la fac, il propose toutes sortes d'animations, workshops, formations, que ce soit autour du numérique et de la communication ou encore des langues.

LE TIERS-LIEUX PIONNIER : LE PHARE !

50 Boulevard Gambetta, Limoges



Le Phare est le premier espace de coworking à avoir ouvert à Limoges, en 2013. Bel espace de 700 m², il propose différentes formules de location et services. Décoration, climatisation, équipements (imprimante, table de ping pong...), tout a été pensé avec soin pour faciliter le travail et la détente. Mais pas que ! Car, dans l'ADN du Phare, il y a la culture. Concerts, expositions et autres manifestations investissent régulièrement les lieux.

QUELQUES EXEMPLES AILLEURS

LE 6B À SAINT-DENIS (93)

Installé dans un ancien bâtiment industriel de 7000 m² en plein cœur de Néaacité à Saint-Denis, l'association Le 6b est un lieu de travail, de culture et d'échanges autogéré, ouvert depuis 2010. Le lieu met à disposition des professionnels des métiers de la création, 170 ateliers privatifs à des prix accessibles ainsi que des espaces mutualisés de création, de diffusion et de convivialité. S'y regroupent des artistes musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux, comédiens, danseurs, peintres, sculpteurs, architectes. Le 6b offre un cadre propice à la création et à l'expérimentation sous toutes ses formes. L'association organise des expositions, spectacles, séminaires, colloques, actions culturelles de proximité, festivals éphémères, et met en réseau des initiatives et des individus qui participent à fabriquer la ville d'aujourd'hui et de demain.



LA CITÉ DE CHANTIER À COLOMBELLES (14)

Le Wip développe un premier tiers-lieu : la Cité de chantier, ouvert en octobre 2016. Les 250 m² construits avec des containers, et des matériaux récupérés, permettent d'accueillir 10 travailleurs indépendants dans des bureaux partagés, 3 à 4 événements/mois de 50 à 100 personnes (repas partagé, conférence, concert), et 300 visiteurs/mois venant s'informer et échanger sur les projets collectifs à développer. La Cité de chantier sert également d'expérimentation autour de l'économie circulaire et pour deuxième futur Tiers-lieu, qui va permettre de découpler l'impact du projet : la Grande Halle (ouverte en octobre 2019), ancien atelier électrique de la Société Métallurgique de Normandie (SMN), qui a fermé en 1993. Le Wip développe une démarche partant des usagers, de l'expérimentation et de l'action, pour pouvoir adapter le projet au plus près des besoins, des envies et des évolutions du territoire.

